



ENTAVAC

Propriétés :

Vaccin inactivé et adjuvé pour la prévention des maladies causées par Clostridium perfringens type B, C et D, Clostridium septicum, Clostridium novyi type B, Clostridium chauvoei et Clostridium tetani.

Bien que Cl. perfringens type B ne figure pas dans la composition du vaccin, l'immunité contre les toxines bêta et epsilon du Cl. perfringens type B peut s'instaurer à partir de l'association des fractions du type C (anatoxine bêta) et du type D (anatoxine epsilon). La suspension vaccinale est de couleur jaunâtre avec un précipité blanc cassé qui est remis en suspension après agitation.

Chaque ml de vaccin contient des Antigènes en quantité suffisante pour induire chez l'animal de contrôle les taux d'anticorps sériques et taux de protection suivants :

Composition :

Clostridium perfringens type C	≥ 10 U.I.
Clostridium perfringens type D	≥ 2 U.I.
Clostridium septicum	≥ 2.5 U.I.
Clostridium novyi type B	≥ 0.5 U.I.
Clostridium chauvoei	100% de protection
Clostridium tetani	≥ 2.5 U.I.
Formaldéhyde libre	< 1850 ppm
Alum (adjuvant)	25 mg

Indications :

Ce vaccin est indiqué pour une immunisation active des bovins, ovins et caprins sains contre les Entérotoxémies, l'hépatite nécrosante, braxy, maladie du rein pulpeux, la dysenterie de l'agneau, charbon symptomatique et le tétanos. L'immunité est établie au bout de 3-4 semaines après la vaccination et dure à peu près un an.

Posologie :

Bovins : 4 ml

Ovins et caprins : 2 ml





ENTAVAC

• Programme de vaccination:

■ Ovins et caprins :

1. Primo vaccination : deux injections en sous-cutanée, en arrière du coude, à 4 semaines d'intervalle et à partir de 1-2 mois d'âge.
2. Vaccination de rappel : une injection annuelle, en particulier avant les périodes à hauts risques ou la parturition.

Dans les zones où les animaux sont continuellement exposés à l'infection, une vaccination tous les six mois est recommandée.

Il est pratique de programmer le rappel annuel des animaux au moins deux semaines avant la période à risque, spécialement avant toute opération susceptible de produire des blessures (agnelage, caudectomie, castration, tonte).

Les agneaux naissant de brebis vaccinées, au moins deux semaines avant l'agnelage, sont protégés pendant plusieurs semaines par les anticorps colostraux.

Les brebis ayant été vaccinées pour la première fois, la seconde vaccination doit être programmée au moins deux semaines avant l'agnelage et ceci pour une meilleure protection des agneaux.

■ Bovins :

1. Primo vaccination : deux injections en sous-cutanée, au niveau du cou ou en arrière de l'épaule, à 4 semaines d'intervalle et à partir de 3-6 mois d'âge. Les animaux qui ont été vaccinés en dessous de 3 mois d'âge, pour des raisons de risques d'infection, doivent être revaccinés au moment du sevrage ou à 4-6 mois d'âge.
2. Vaccination de rappel : une injection annuelle, en particulier avant les périodes à hauts risques ou la parturition.

Dans les zones où les animaux sont continuellement exposés à l'infection, une vaccination tous les six mois est recommandée.

Temps d'attente :

Nul

Conservation :

Conserver entre +2 à +8° C à l'obscurité.

Ne pas congeler

USAGE VETERINAIRE

Précautions :

Dans les conditions normales d'utilisation, il n'y a pas de réaction marquée après la vaccination. Toutefois, un œdème transitoire peut apparaître sur le site d'injection et quelques animaux peuvent montrer une augmentation modérée de la température pendant un ou deux jours.

Des réactions d'hypersensibilité peuvent se produire occasionnellement. Dans les tels cas, un traitement approprié à base d'adrénaline et/ou des antihistaminiques doit être instauré.

Présentation :

Flacons de 50, 100, 150 et 250 ml.

